

Rappel aux étudiants

Matières Requises en 2^{ème} Année Licence : Technologie

Les étudiants inscrits en deuxième année licence dans les différentes spécialités du département de la technologie sont informés que les matières requises établies par les commissions pédagogiques de formation, sont les suivantes :

Filière/Spécialité	Semestre 3	Semestre 4
Génie Electrique/Automatique et Productique	- Mathématiques 3 - Physique 3	- Automatique des Systèmes Continus - Mathématiques 6
Génie Electrique/ Electromécanique	- Mathématiques 3 - Physique 3 - Physique 4	- Electrotechnique - Mathématiques 6 - Mathématiques 5 - Informatique Appliquée
Génie Electrique/ Traitement du Signal	- Mathématiques 3 - Electronique générale - Physique 3	- Electronique approfondie - Outils mathématiques pour la physique - Electromagnétisme et relativité
Energétique et Thermique/ Froid et Climatisation	- Mathématiques 3 - Physique 4	- Mathématiques 6 - Mécanique des Fluides - Transfert Thermique
Génie Civil/ Constructions Civiles et Industrielles	- Physique 3 - Physique 4	- Mathématiques 6 - Résistance des Matériaux
Génie des Procédés/ Chimie Industrielle		- Chimie Analytique - Chimie Organique et Minérale
Génie Mécanique/ Construction Mécanique	- Mathématiques 3 - Physique 3 - Physique 4	- Mathématiques 6 - Mécanique des Solides - Dessin Industriel 1
Electronique / Traitement du Signal (Nouvelle Licence)	- Mathématiques 3 - Physique 3	- Champ Electromagnétique - Electronique Analogique - Electronique Asservis